

# Sarthe : 5 ans après la mise en service de la LGV entre Paris et Rennes, les riverains alertent sur les nuisances sonores

Une association de riverains interpelle le préfet, cinq ans après la mise en service de la ligne de train grande vitesse.

Par [valeursactuelles.com](http://valeursactuelles.com)

Publié le 18 février 2022 à 17h14



*Une association de riverains interpelle le préfet, cinq ans après la mise en service de la ligne de train grande vitesse. Photo d'illustration © PATRICK LEVEQUE/SIPA*

Partager cet article sur

Ils n'en peuvent plus des nuisances sonores. Cinq ans après la mise en service de la ligne de train grande vitesse (LGV), entre Paris et Rennes, les membres d'une association de riverains sarthois – le CRI 72 – ont pris la décision d'interpeller le préfet, comme l'indique [France Bleu](#), dans un article mis en ligne vendredi 18 février. Ces derniers jugent que les mesures prises contre ce type de nuisances avancent trop lentement, raison pour laquelle ils ont décidé de publier une lettre ouverte.

## [A LIRE](#)

[Bordeaux : le maire et le président de région vont débattre de la LGV](#)

« Les réunions avancent à vitesse de tortue »

Dans le détail, l'association a décidé de publier une lettre ouverte au préfet de la Sarthe, jeudi 17 février. « Nos deux dernières lettres recommandées sont restées sans signature d'accusé de réception et les réunions avancent à vitesse de tortue », précise Laure Artru, la présidente

de CRI 72, sur les ondes de la radio locale. C'est pour cela que les membres de l'association ont choisi d'opter pour cette interpellation publique. Ils revendiquent – a minima – des indemnités à destination des propriétaires dont les habitations sont devenues invivables à cause du bruit, ainsi que des murs anti-bruit, à l'endroit où la ligne de train grande vitesse passe au plus près des maisons.

*« En ce qui concerne la mission de la DREAL [Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement] sur les indemnités, ça avance à un train de tortue. Une réunion va rendre des comptes-rendus de réunions qui se font six mois après, regrette ensuite Laure Artru, toujours au micro de France Bleu. On n'a pas d'information... Les riverains sont appelés à remplir des questionnaires, puis on ne leur explique pas pourquoi on n'y donne pas de suites. Tout ça va beaucoup, beaucoup trop lentement. »*

## L'association réclame des murs anti-bruit

A ce jour, l'association fait mention de seulement cinq ou six propositions de rachat – pour l'heure – parmi les 37 maisons sarthoises éligibles, indiquent nos confrères. Dans le même temps, le CRI 72 fustige la réduction des maisons éligibles. Le Conseil général de l'environnement et du développement (CGEDD), prédécesseur de la DREAL, avait retenu 90 maisons sur le tronçon Connerré-Rennes. Toutefois, dès lors où la DREAL a pris la suite, cette liste a été réduite au nombre de 63.

Aussi, l'association réclame la construction de murs anti-bruit dans le but d'améliorer le quotidien des riverains de la ligne. *« On en est au stade zéro... On a fait une proposition de construction d'un mur végétalisé à Savigné L'Evêque. Comme il n'y a pas de réunion, il ne se passe rien »,* constate Laure Artru, non sans amertume, auprès de France Bleu. Avant de poursuivre de la sorte, en faisant référence à la hauteur trop basse des murs anti-bruit d'ores et déjà existants : *« Ils atteignent à peine les roues des trains, donc ce n'est pas efficace. »*

## « Il faut qu'on arrive à rencontrer la SNCF »

Mais au-delà de toutes les mesures citées précédemment, les membres de cette association espèrent surtout obtenir l'augmentation de sept minutes du trajet LGV Paris-Rennes, qui prend à l'heure actuelle 1 h 38. *« On demande cette réduction de vitesse pour pouvoir simplement dormir. La vitesse des trains passerait de 320 à 250 kilomètres/heure, avec plus de quatre décibels de diminution de bruit, c'est énorme »,* commente la présidente de CRI 72 auprès du même média.

Laure Artru concède ensuite que la pandémie de Covid-19 a ralenti les actions menées par son association et mis à l'arrêt le travail mis en place sur ce sujet par le groupe de parlementaires. Qu'en est-il de son souhait, pour l'année à venir ? *« Il faut qu'on arrive à rencontrer la SNCF et [à] leur expliquer que dans d'autres pays d'Europe, les trains bruyants sont taxés »,* poursuit-elle auprès de France Bleu. Elle précise ensuite que c'est le cas à hauteur de *« 0,02 centime du kilomètre [aux] Pays-Bas »*.

Il y a plus d'un an déjà, l'association avait déposé plainte devant la Cour de justice de l'Union européenne pour *« non-respect par la France des recommandations européennes contre le bruit des trains »*. En Sarthe, les réunions locales devront probablement attendre, car Patrick Dallennes – l'actuel préfet – va être remplacé, nous apprend le site d'actualités. C'est Emmanuel Aubry, le préfet des Deux-Sèvres, qui prendra sa suite dans le courant du mois de mars.